



CRITIQUE

Des œuvres entre langueur et ferveur

FRIBOURG • *Le Festival des musiques sacrées a accueilli mercredi, à l'église St-Michel, des compositions intéressantes et exigeantes des XX^e et XXI^e siècles.*



Olivier Theurillat (2^e depuis la g.) et Jean-François Michel (3^e), entourés de leurs étudiants, trompettistes de l'HEMU. ALAIN WICHT

THIERRY RABOUD

La musique contemporaine attire rarement les foules mais est souvent le lieu d'apprentissages, de recherches expressives et de dialogues. Mercredi en fin d'après-midi, à l'église Saint-Michel, c'est sous le signe de la transmission des savoirs qu'était placé le concert au programme du Festival de musiques sacrées de Fribourg.

Transmission entre un compositeur et ses interprètes d'abord. Ce concert, événement fort dans la collaboration qui rassemble la section fribourgeoise de l'HEMU (Haute école de musique Vaud-Valais-Fribourg) et le festival, était surtout le prolongement d'un cours de maître donné par John Tavener en septembre dernier. Le compositeur anglais, connu pour ses partitions méditatives volontiers imprégnées de spiritualité, a alors fait profiter de sa présence plusieurs musiciens de la haute école. Durant une semaine d'ateliers d'interprétation, l'objectif était de donner la chance à ceux-ci d'aborder un répertoire contemporain en présence de son auteur, tout en stimulant les échanges entre le festival et l'institution musicale.

Le concert coproduit de mercredi était donc surtout l'occasion de faire entendre «The Hidden Treasure», quatuor à cordes de Tavener, pensé comme «une sorte de voyage du paradis au paradis». Cette œuvre cyclique est fondée sur vingt-cinq notes formant le maté-

riaux d'un discours presque désincarné. Si la lamentation initiale du violoncelle présente une belle sonorité, les musiciens, appliqués, peinent à donner toute sa profondeur à l'œuvre dont les langueurs placides déconcertent. Comme pour rappeler que cette musique tendant au spirituel n'en reste pas moins exigeante.

Transmission entre deux professeurs et leurs élèves ensuite. Cette soirée posait symboliquement les jalons du nouveau pôle d'excellence de l'enseignement des cuivres tel que voulu par l'HEMU sur le site fribourgeois. Prévu pour la rentrée académique, il rapprochera ces différentes classes en un même lieu et permettra de susciter des synergies bienvenues. La classe de trompette lausannoise d'Olivier Anthony Theurillat est ainsi appelée à rejoindre à Fribourg celle de Jean-François Michel. Malgré une santé grippée ce jour là, ce dernier a néanmoins assuré sa partie aux côtés des étudiants et de son collègue.

La Suite pour six trompettes d'Anthony Plog présentée en ouverture de concert superpose les lignes en harmonies complexes qui s'étirent en denses textures. Les jaillissements rythmiques de la partition sont rendus avec éclat et précision par les musiciens qui développent de chaudes couleurs dans les passages en sourdine. L'on retrouve cette même verve dans les deux belles pièces pour trompettes

et orgue de Jean-François Michel proposées en conclusion.

Par les échanges qu'elle génère, cette coopération est de bonne augure. Es-

LA MUSIQUE, UNE FÊTE

Mercredi en soirée, l'église Saint-Michel était pleine à craquer. Une affluence de tout grands jours pour accueillir Jordi Savall, le grand chef catalan, invité du Festival international des musiques sacrées. Pourtant le gambiste ne promet ni pompe ni spectacle. Il débute le concert sans effet, seul avec un rebab (instrument de la famille des vièles) au timbre profond et rugueux, en attendant que le rejoignent l'un après l'autre le percussionniste (jouant une sorte de timbale), puis le duduk (petit instrument à hanche double) et la voix envoûtante du chanteur Lior Elmaleh, qui a assimilé avec force un style au croisement des traditions juive, andalouse et nord-africaine.

Hespèrion XXI, l'ensemble de Jordi Savall, c'est aussi ça: la poésie de ces instruments anciens, dessus de viole, chalémie (sorte de hautbois), oud et luth ou encore kanun (lointaine cithare). Joués tout autour de la Méditerranée, en Occident et en Orient, mis en valeur dans un programme qui court du III^e s. av. J.-C.

perons que d'autres projets voient le jour, car elle donne à de jeunes artistes les moyens et le cadre pour défendre une musique vivante et de qualité, qu'elle soit d'hier ou de demain. I

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Verts pour une vraie densification

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Pour les Verts fribourgeois, la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), adoptée par les Chambres à la mi-juin, est «une opportunité à saisir» pour réviser en profondeur le chapitre du Plan directeur cantonal consacré à l'urbanisation. C'est dans ce domaine qu'ils identifient le «point faible» de la législation fédérale et cantonale. Ils veulent s'engager pour une densification «effective» des zones déjà urbanisées, sans pour autant sacrifier à la qualité de vie dans les villes et les localités.

En raison de sa forte croissance, le canton de Fribourg a «une responsabilité accrue», estiment les Verts. «Il ne peut pas continuer à contribuer à l'étalement des zones à bâtir en étant le ventre mou de la partie occidentale du Plateau. Le développement qualitatif est à ce prix si nous voulons éviter sa transformation en canton-dortoir», écrivent-ils dans un communiqué.

Les Verts souhaitent que le canton prélève auprès des vendeurs de terrain plus que les 20% de taxes prévus au minimum par la LAT. Ils proposent aussi d'introduire dans la loi cantonale des mesures effectives en faveur d'améliorations foncières urbaines, ainsi que des délais impératifs de construction, assortis de sanctions. I

EN BREF

GRAND CONSEIL Thomas von Dach démissionne

Thomas von Dach quitte le Grand Conseil «après mûre réflexion». «Au sein de mon entreprise, j'ai la responsabilité d'une équipe de dix personnes et je suis obligé de me consacrer à mes responsabilités à 100%. Pour être correctement assumé, un mandat au Grand Conseil prend 20 à 30%», explique le député de Cressier. Agé de 53 ans, l'ingénieur en informatique était l'un des deux premiers élus du Parti bourgeois démocratique (PBD) au Parlement fribourgeois. Il n'aura participé qu'à quatre sessions. Il devrait être remplacé par Suzanne Aebischer, de Chiètres, première des viennent-ensuite. Thomas von Dach remettra également son mandat de président du PBD fribourgeois début octobre. CAG

MÉMENTO GRAND FRIBOURG

> **BURN-IN**® «Avive ton feu sacré», extérieur. Avec Josy Pitteloud. Inscriptions au numéro 079 237 47 85.

EN BREF

TÉLÉVISION

Amy Macdonald live à Fribourg

La chanteuse écossaise Amy Macdonald participera à l'émission de la télévision suisse alémanique «SF bi de Lüt - Live» qui se déroulera le 21 juillet à la Planche-Supérieure, à Fribourg. L'émission sera diffusée en direct et en public de 20 à 22 h. Elle accueillera également Pierre-Alain Clément, syndic de Fribourg, Thierry Carrel, chirurgien du cœur, David Bröckelmann, Mister Suisse 2006 ainsi que de nombreux artistes suisses. Entrée libre. NT

CANTON

Les moteurs ont hurlé en juillet

Le 3 juillet vers 10 h 30 à Granges-Paccot, un motard s'est fait flasher à 90 km/h dans une zone limitée à 50. Cinq jours plus tard, Sugiez a connu une série de dépassements de vitesse dans une zone limitée à 80 km/h: le 8 juillet, un motard s'est fait flasher à 178 km/h, suivi quelques minutes plus tard d'un automobiliste pincé à 130 km/h. Deux autres chauffeurs ont été surpris à 131 km/h.

GROLLEY

Des conflits, pas de dysfonctionnement

NICOLE RÜTTIMANN

Il n'y a pas eu de dysfonctionnement du Conseil communal mais un simple conflit de personnes. Telles sont les conclusions de l'enquête administrative menée à l'encontre du Conseil communal de Grolley. Le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré, vient d'annoncer la clôture de l'enquête ouverte le 12 mars 2012. Aucune sanction n'a été prononcée mais des injonctions et recommandations ont été formulées.

«Je suis satisfait de constater qu'aucun dysfonctionnement ne m'est imputé, contrairement à ce que me reprochaient les trois membres du Parti socialiste. De plus, la violation du secret de

fonction de la part de Michel Dumont a clairement été reconnue», relève Christian Ducotterd, syndic de Grolley. Autre point qui ressort de l'enquête, le comportement de Michel Dumont qui, en remettant en cause les décisions du Conseil communal, a rompu la collégialité.

Cependant, le syndic de Grolley aurait dû se «dessaisir de ses prérogatives de syndic» du moment où il était lui-même visé par des griefs, mentionne l'enquête. «La loi sur les communes précise qu'en cas de problème au Conseil communal, c'est au syndic de réagir. J'ai donc uniquement joué mon rôle», argumente Christian Ducotterd.

Michel Dumont, quant à lui ne peut répondre directement, tenu au secret de fonction: «Ce qui m'a été reproché est justement le fait d'avoir dit pourquoi j'avais quitté le Conseil communal, violant ainsi le secret de fonction. Je ne peux donc rien dire au sujet des conclusions de l'enquête.»

«**Dès l'intervention** de la préfecture, la situation était en partie apaisée même si des tensions assez fortes subsistaient», détaille le préfet de la Sarine, tout en notant que les irrégularités relevées résultent, selon lui, de ces tensions. L'origine exacte de ces dernières reste inconnue,

mais Michel Dumont et Christian Ducotterd devront mettre de l'eau dans leur vin afin que la situation s'améliore. Le premier est tenu désormais de respecter le secret de fonction et le second doit se confiner au cadre défini par les dispositions légales s'agissant de ses prérogatives de syndic, et rester attentif aux remarques et attentes formulées durant l'enquête.

«La situation était extrêmement éprouvante pour les membres du Conseil communal. Nous espérons que l'été amènera un climat plus serein. Nous n'avons plus qu'à leur souhaiter le meilleur vent possible», conclut Carl-Alex Ridoré. I